

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 51

Artikel: Primes du "Conteur"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

serait plus romand, sont fort honorablement représentés cette année par Henry Spiess, J. Choux, Albert Malsch, Georges Rigassi, Jean Violette, Albert Rheinwald, Henri Odier, Berthe Kollbrunner-Lee-mann. P. P.

Primes du « Conteure ».

Ensuite d'arrangement avec les éditeurs, MM. Payot et Cie, nous offrons, *en prime*, à nos abonnés, les ouvrages suivants, à des conditions exceptionnellement favorables :

| | |
|---|-----|
| <i>Causeries du Conteure vaudois</i> , 1 ^{re} série (2 ^e édition), illustrée, au lieu de fr. 1.50 | 1 — |
| L. MONNET. <i>Au bon vieux temps des diligences</i> , au lieu de fr. 1.— | 50 |
| A. CÉRÉSOLÉ. <i>A la veillée</i> , au lieu de fr. 3.— | 1 — |
| — <i>Voix et souvenirs</i> , au lieu de fr. 3.50 | 1 — |
| CORNAT. <i>Regards vers la montagne</i> , au lieu de fr. 3.50 | 1 — |
| — <i>Le testament de ma jeunesse</i> , au lieu de fr. 3.50 | 1 — |
| RENARD. <i>Autour des Alpes</i> , au lieu de fr. 3.50 | 1 — |
| LE PÈRE GRISE. <i>Images lausannoises</i> , au lieu de fr. 4.— | 2 — |
| BLAIKIE. <i>David Livingstone</i> (2 vol.) au lieu de fr. 7.— | 2 — |
| FAVRAT. <i>Mélanges vaudois</i> , au lieu de fr. 3.50 | 1 — |
| <i>Foyer romand</i> (années 1887 à 1903), au lieu de fr. 3.50 | 1 — |

Jeunes filles et piano.

QUELLE place convient-il de faire au piano dans l'éducation des jeunes filles ?

Telle est la question qui fut un jour posée à Gounod, l'immortel auteur de *Faust*. Voici sa réponse :

« Cher monsieur,

» Vous me demandez mon avis sur la part qu'il convient de faire à l'étude du piano dans l'éducation des jeunes filles ?

» La réponse me paraît des plus simples : *le moins de temps possible pour celles qui ne doivent pas en faire leur profession*.

» Voilà mon sentiment tout cru ; je vous le livre.

» Bien à vous, Ch. GOUNOD. »

Il y a abus, c'est incontestable. Toute jeune fille sortant de pension est censée savoir jouer du piano ; il semble même que l'éducation des jeunes filles n'a pas d'autre but que de leur faire apprendre quelques morceaux qu'elles exécutent « devant le monde » après s'être fait plus ou moins prier.

frôla au passage les tiges vigoureuses et déjà jaunissantes du champ « d'orgée » qui fait son orgueil, car il l'avait semé lui-même, et c'était le plus grand, le plus égal, le plus avancé des « plans ». Il ne s'arrêta pas, suivant sa coutume, pour prêter une oreille charmée au gai tintement de clochettes remplies du pâturage communal, depuis la Rochetta jusqu'à la Corbatière. Non, la tête penchée, le front chargé de nuages, les lèvres pincées, le justicier allait droit devant lui, ne voyant ni n'entendant rien. Il souffrait d'autant plus de la rupture qui venait d'avoir lieu, que ce désastre était son ouvrage, et que son inflexible orgueil, il le sentait bien, l'empêcherait de faire la moindre démarche pour le réparer. Abram-Louis ferait-il les avances cette fois ? Olivier n'osait l'espérer : jamais son pacifique ami n'avait pris la mouche à pareil point.

Le dîner fut silencieux à la scierie des Quignets. Le lard et les choux apprêtés par madame la justicière pouvaient bien être exquis ; mais qui est-ce qui eût trouvé du plaisir à les manger, en face du visage rigide et préoccupé du chef de famille ? En femme soumise et qui connaît les faiblesses de son seigneur et maître, Mme Vuille se garda bien de lui poser la moindre question. Quant aux deux fils de la maison, garçons de quatorze et de quinze ans, ils savaient ce qu'ils avaient à faire en pareille occurrence, et n'ouvrirent la bouche que pour man-

Le plus grand nombre ne sont pas musiciennes et souffrent réellement du supplice qu'on les oblige à imposer aux autres.

Dès qu'elles sont mariées, elles ferment leur piano et ne l'ouvrent plus.

Pendant un certain temps il a été de mode, pour les jeunes filles, de faire des aquarelles. Ce que l'on a gâché de papier et de couleur est inimaginable. Quand on a été bien convaincu que les artistes du dessin sont des privilégiés, on a eu le bon sens de renoncer à l'aquarellemanie.

Pourquoi ne ferait-on pas de même pour le piano ?

Comme le dessin, la musique est un art.

Que les jeunes filles bien douées se consacrent sérieusement au piano, rien de mieux ; mais que les autres en restent aux éléments de la musique, afin de ne rien ignorer ; mais qu'elles ne soient pas soumises aux exercices « énervants pour elles et pour les personnes qui les entourent ».

Oui, l'art, qui est un privilège de nature, doit être traité comme une exception dans l'éducation générale.

Les jeunes filles qui ont le feu sacré musical ne seront pas retardées dans leurs études par le temps consacré au piano ; elles feront ces études spéciales avec goût et passion ; j'ajoute qu'elles les continueront au sortir de la pension ou du lycée ; tandis qu'il n'est nullement prouvé qu'elles cultiveront les connaissances multiples et approfondies qu'on exige d'elles pour leurs examens.

La réforme de l'enseignement des jeunes filles a été un bienfait. Leur intelligence est développée et ornée de telle sorte qu'elles deviennent des compagnes dignes de leurs maris, si instruits qu'ils soient eux-mêmes.

Cependant, il me semble qu'on pousse la science bien loin, et qu'on néglige par trop l'instruction pratique de la femme.

Les jeunes filles de la bourgeoisie sont élevées comme si elles devaient toutes avoir une femme de chambre et une cuisinière ; elles ne savent pas faire un raccommodage ; elles ne se doutent pas de ce qu'il faut pour assaisonner un poulet sauté !

Eh ! Eh ! Il faudra descendre de ces hauteurs phosphorescentes dans la réalité du terre à terre.

On connaît des jeunes femmes qui se sont mises résolument à l'ouvrage ; elles ont appris à coudre, à tailler un vêtement pour leur enfant, à chiffrer des rubans pour rajeunir un chapeau.

ger. « Il a eu une « pique » avec quelqu'un, se disait madame la justicière en jetant des regards furtifs à son mari qui avalait son lard et ses choux de l'air d'un homme qui entre un de ses proches ; je m'étonne avec qui ? C'est rapport à des affaires de commune, ou du fonds des Vuille, sûrement ; peut-être à l'endroit de la pâture de Sandoz ; ils ont toujours quelque chose à tracasser ensemble à cause des barres et des bornes ! Enfin, on le saura bien ; il n'y a qu'à avoir de la patience. »

Elle en eut jusqu'au soir de la patience, mais au moment d'aller au lit, quand les garçons se furent retirés pour la nuit, elle risqua une question timide :

— Alors, Olivier, il y a quelque chose qui te tracasse ?

D'abord, le justicier se fit un peu tirer l'oreille pour répondre ; quand il s'y décida, ce fut en posant à son tour cette question à madame la justicière d'un ton solennel :

— Eh bien, comment as-tu trouvé le sermon de ce matin ?

— Sa femme le regarda d'un air inquiet :

— Mais voilà, fit-elle évasivement ; monsieur le ministre des Ponts prêche bien : on l'entend tout au fond du grand « chantier » comme si on était dans le choeur. C'est sûr qu'êtant plus jeune que M. Prince...

Monsieur le justicier croisa les bras d'un air digne et l'interrompit sévèrement en ces termes :

— Héloïse, réponds à ce qu'on te demande ;

Celles-là aiment leur mari.

Les autres... les autres, disait Thomas Grimm, elles courrent les magasins jusqu'à ce qu'elles courrent les aventures.

Tout ceci ne cadre pas très bien avec les idées féministes actuelles. Soit, mais nos aimables lectrices voudront bien reconnaître qu'il y a cependant du vrai dans les lignes ci-dessus.

Au hasard de la conversation.

— Oh ! pour sûr, je ne sais pas où nous allons. Il n'y a plus d'enfants. A présent, vous voyez des gamines de quinze à seize ans, pas plus, qui filtrent déjà, en pleine rue, avec des jeunes pommeaux qui n'ont pas encore un poil sous le nez.

— Que voulez-vous ; c'est de notre temps, c'est le progrès.

— Le progrès ! Ah ! il est joli le progrès. Mais ça me fait justement penser qu'il y en a quelques-uns qui doivent rudement lui en vouloir. Ainsi, ce pauvre M***, le professeur de mathématiques ; eh bien, il vient de donner sa démission.

— Ah ! oui. Il est vrai qu'il n'est plus jeune. Il a besoin de repos.

— Sans doute. Mais ce n'est pas seulement ça. Vous concevez que maintenant toutes ces mathématiques ont changé. Il ne peut plus les enseigner, le bon sens...

— Ah ! vous croyez ?

— Alors !

La semaine-attractions.

Le *Théâtre* tient deux succès qui lui vaudront, et avec raison, plusieurs salles combles : *La Dame de chez Maxim's*, le plus joyeux des vaudevilles, et *l'Aiglon*, le beau poème dramatique de Rostand. Ces deux pièces sont admirablement interprétées et montées avec un grand luxe de mise en scène.

Demain soir, dimanche, troisième de la *Dame de chez Maxim's* ; jeudi prochain, 26 décembre, deuxième de *l'Aiglon*.

Au *Kursaal*, cette semaine, débuts nombreux et variés. Le spectacle est des plus attrayants. Ce soir, samedi, début des « Aspiettis », série de tableaux de marbre, et les « Sœurs Marletti », trio de danses. Demain, dimanche, en matinée, commencent les « Dambrevil », duettistes aux fenêtres fleuries. Enfin deux parties de vues magnifiques au Cinéma-Omnia. Qui pourrait-on vouloir de plus !

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.

qu'est-ce que tu dis « du sermon ? »

— Eh bien ! voilà... il me semble... mais peut-être que je n'ai pas bien compris...

— Pas bien compris ! C'était pourtant assez clair. Il a dit, ni plus ni moins, en tordant la sainte Ecriture, qu'il n'y aura pour les méchants, après cette vie, ni étang de feu et de soufre, ni ver qui ne meurt point, ni feu qui ne s'éteint point, ni enfer, ni tourments éternels ; que tout cela, ce n'est que des manières de parler ; que le Seigneur et les apôtres comprenaient l'affaire tout autrement que la vénérable classe ne l'entend aujourd'hui, et que, Petitpierre, avait découvert la vraie interprétation, à savoir que les méchants ne seront punis que juste à point pour qu'ils s'amendent. Voilà comme il arrange les choses ! A présent, qu'est-ce que tu en dis ?

Mise en demeure de se déclarer pour ou contre la nouvelle doctrine, madame la justicière qui n'aimait rien tant que la paix domestique, répondit d'un ton conciliant :

— Eh bien ! Olivier, en toute conscience, je ne m'en « échauffe » pas ; qui est-ce qui sait ce qui se passe dans l'autre monde ?

Son mari la regarda sévèrement :

— Qui, Héloïse ? et la Bible, est-ce qu'elle ne le sait pas, dis ?

(A suivre.)

¹ Mélange d'orge et d'avoine.